



# Epidémie de Dengue au Sénégal

Rapport de situation n°10 du 05 novembre 2018  
Données du 18 juin au 03 novembre 2018



## 1. Points saillants

- ⇒ 71 nouveaux cas confirmés sur 262 cas suspects prélevés et testés depuis la publication du dernier rapport de situation (données du 28 octobre 2018), soit un taux de détection de 27% ;
- ⇒ Premier cas confirmé pour les Districts sanitaires de Dakar Sud, Guédiawaye, Pikine et Tivaouane portant le nombre de districts sanitaires ayant confirmé au moins un cas à 11 ;
- ⇒ Deux nouvelles régions en épidémie : Dakar et Thiès portant le nombre de régions touchées à 6.
- ⇒ La région de Diourbel a rapporté 92% des nouveaux cas confirmés (n=65 sur 71) ;
- ⇒ Cumul de 2 123 cas suspects prélevés dont 216 positifs (10%) ;
- ⇒ Répartition des cas confirmés par région : Fatick (34), Diourbel (169) Saint Louis (6), Louga (3), Dakar (3) et Thiès (1)
- ⇒ Deuxième cas de dengue hémorragique de Dakar a été hospitalisé dans un centre de référence de Dakar ; le premier cas hospitalisé la semaine passée est guéri.
- ⇒ Aucun nouveau décès n'a été rapporté, limitant le nombre de décès à 1, soit une létalité parmi les cas confirmés de 0,5% ;
- ⇒ Renforcement de la surveillance sur l'ensemble du pays après le Magal de Touba par la transmission hebdomadaire de la liste linéaire de tous les cas suspects.

## 2. Contexte de l'épidémie

Le mercredi 19 septembre 2018, l’Institut Pasteur de Dakar a notifié par mail à 11 heures 23 mn trois cas confirmés de Dengue de sérotype 1 à la Direction Générale de la Santé avec copie à la Direction de la Prévention et au Centre des Operations d’Urgence Sanitaire. A 12 heures 33 mn, sur instruction de la Directrice Générale de la Santé, la division de la Surveillance Epidémiologique a lancé par mail une invitation pour la tenue d'une réunion de crise à 15 heures dans la salle de réunion de la DGS. Au cours de la réunion où étaient présents la DGS, la DLM, la DP, le SMIT, le COUS, le SNH, l’IPD et les PTF, il a été décidé de mettre en place une équipe d’investigation rapide conduite par la DP. La RM de Fatick a été informée par la DP qui, à son tour, a informé le district et le Gouverneur à titre de compte rendu. Au vu de la situation épidémiologique, le Ministère de la santé et de l’Action sociale avec l’appui de ses partenaires a décidé de mener l’investigation à partir du 20 septembre 2018 et d’initier la riposte à l’épidémie de Dengue dans le district de Fatick. L’épidémie s’est par la suite étendue à d’autres régions du pays notamment Diourbel, Louga et Saint-Louis. La figure suivante présente la chronologie des évènements clés de la présente épidémie.

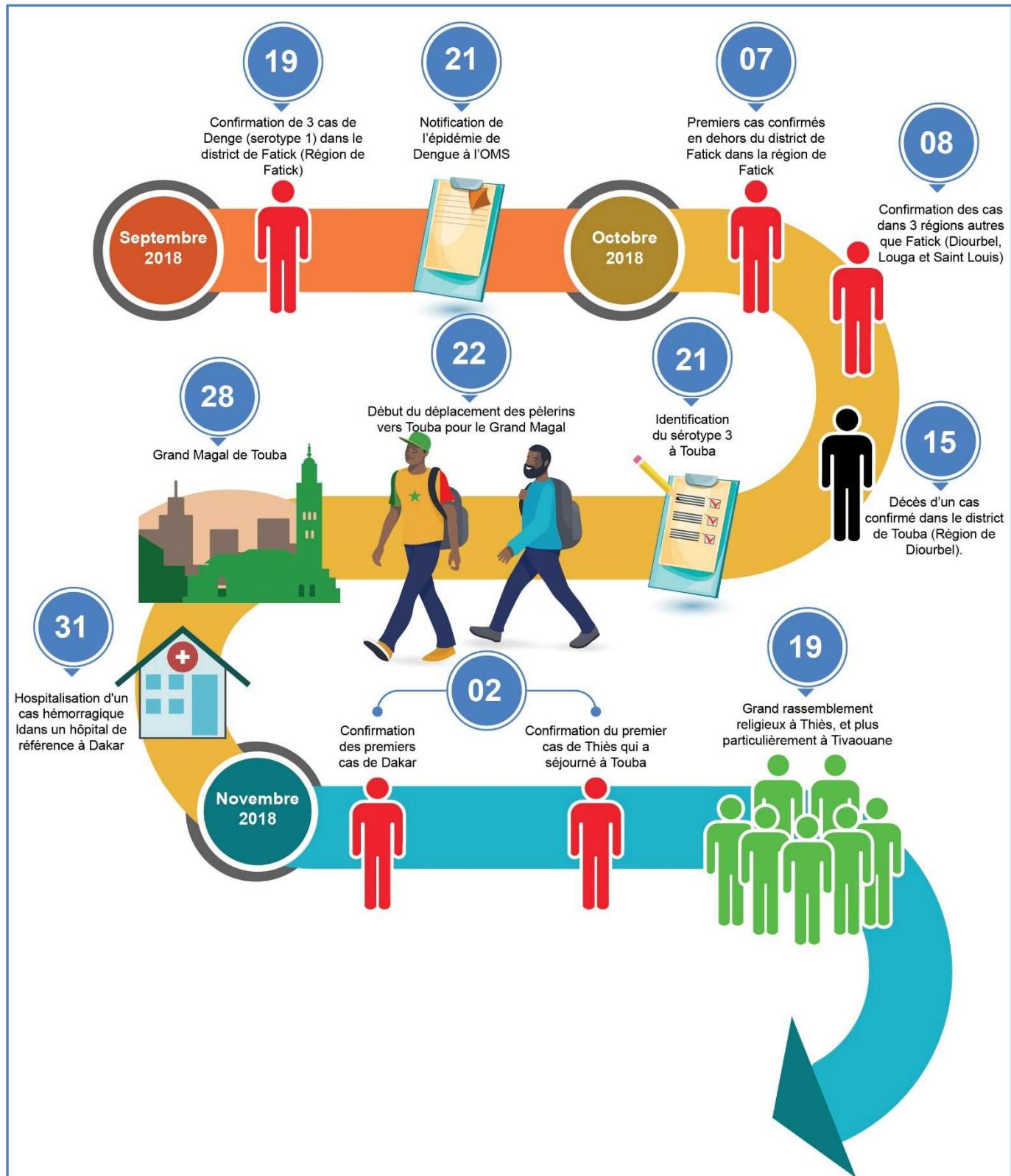


Figure 1: Chronologie des évènements relatifs à l'épidémie de Dengue au Sénégal (2018)

### 3. Mise à jour de la situation épidémiologique

- ➔ Depuis la publication du dernier rapport de situation, sur la base des données du 27 Octobre 2018, 71 nouveaux cas de Dengue ont été confirmés sur 262 cas suspects prélevés et testés, soit un taux de détection de 27% ;
- ➔ Le tableau I présente l'évolution de la situation du 28 octobre au 03 novembre 2018 ;
- ➔ Des nouveaux cas confirmés ont été rapportés par les districts sanitaires de Dakar Sud, Guédiawaye, Pikine et Tivaouane portant ainsi le nombre de districts sanitaires ayant rapporté au moins un cas de Dengue à 11 : Fatick et Gossas dans la région de Fatick ; Touba, Mbacké et Diourbel dans la région de Diourbel ; Coki dans la région de Louga ; Richard-Toll dans la région de Saint Louis ; Dakar Sud, Guédiawaye et Pikine dans la région de Dakar ; et Tivaouane dans la région de Thiès.

**Tableau I: Cas suspects et confirmés de Dengue au Sénégal du 28 octobre au 03 novembre 2018**

Périodes	Cas suspects		Cas prélevés		Cas confirmés		Cas hospitalisés		Décès	
	Nvx	Cumul	Nvx	Cumul	Nvx*	Cumul	Nvx	Cumul	Nvx	Cumul
28/10/2018	58	1 739	58	1 739	11	156	1	5	0	1
29/10/2018	16	1 755	16	1 755	5	161	0	5	0	1
30/10/2018	13	1 768	13	1 768	4	165	0	5	0	1
31/10/2018	75	1 843	75	1 843	25	190	0	5	0	1
1 <sup>er</sup> /11/2018	54	1 897	54	1 897	11	201	1	6	0	1
02/11/2018	33	1 930	33	1 930	10	211	0	6	0	1
03/11/2018	14	1 944	14	1 944	5	216	0	6	0	1

\* 179 prélèvements étaient en cours d'analyse au laboratoire le 03/11/2018

- ➔ Le cumul de cas confirmés au 03 Novembre 2018 est de 216 sur 1944 cas suspects prélevés et testés, soit un taux de détection de 11,1% ;

- La figure 2 présente la distribution des cas suspects et cas confirmés par date de début de symptômes ;

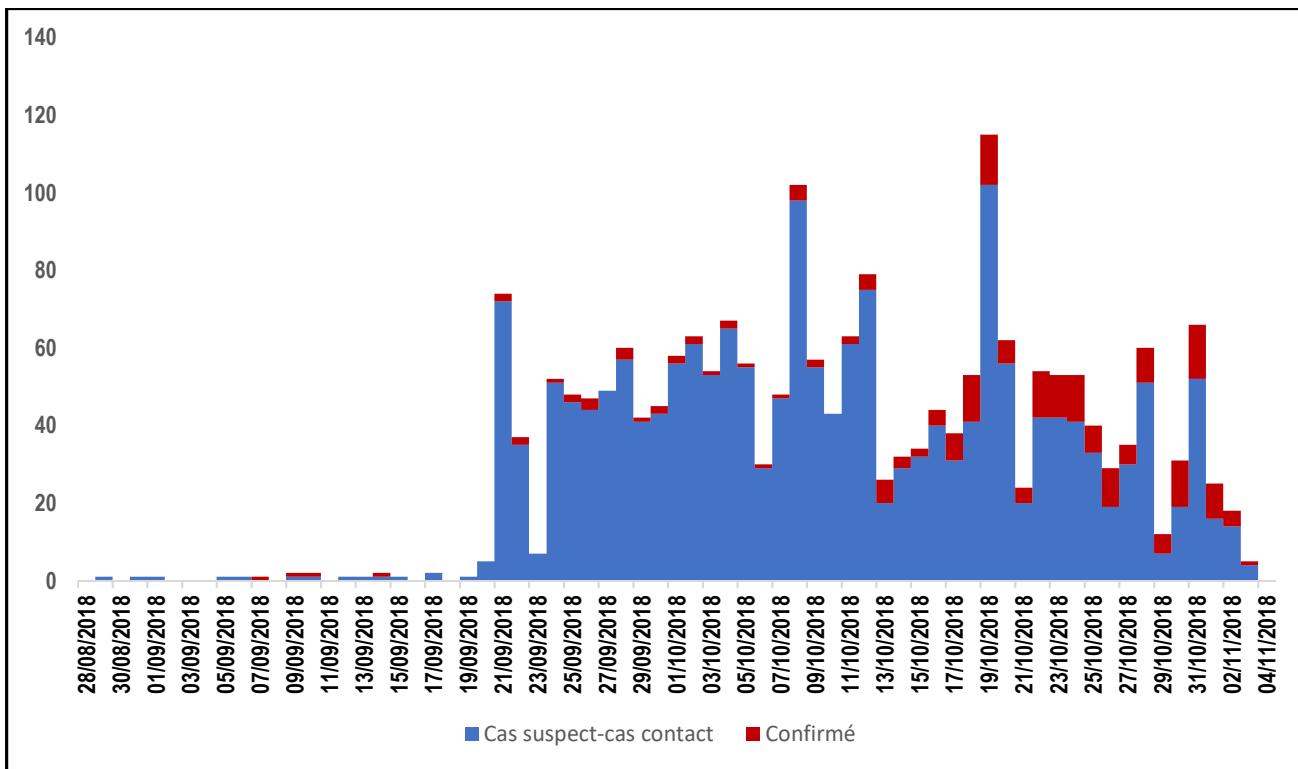


Figure 2: Distribution des cas suspects et confirmés de Dengue au Sénégal par date de début des symptômes

- Les 216 cas confirmés sont ainsi répartis par région : Diourbel (169), Fatick (34), Saint Louis (6), Louga (3), Dakar (3) et Thiès (1)
- La figure 3 présente la distribution des cas confirmés par région et semaine de début des symptômes ; la région de Diourbel est le principal hotspot de l'épidémie depuis la semaine épidémiologique 41 (débutant le 08 octobre 2018).

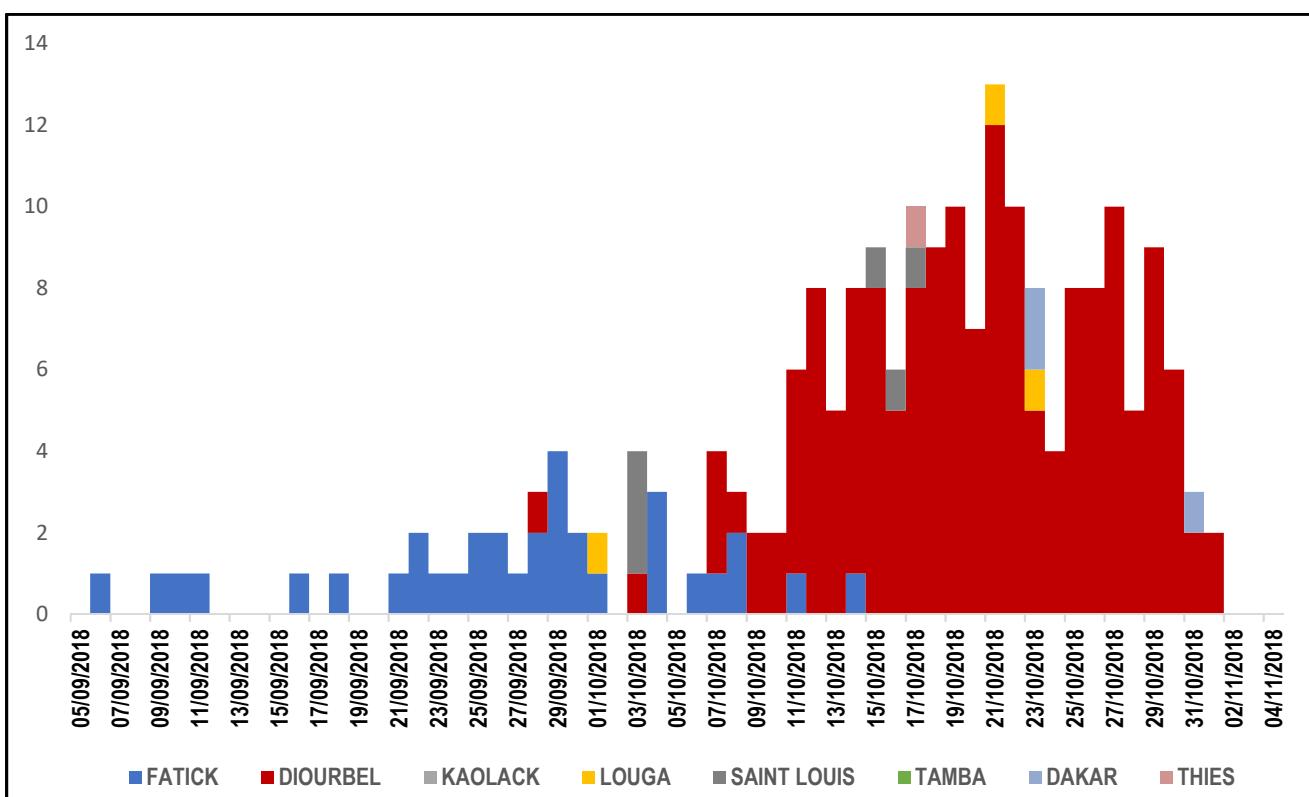


Figure 3: Distribution des cas confirmés de Dengue au Sénégal par région et semaine de début des symptômes

- La figure suivante permet de visualiser la localisation des cas confirmés de Dengue par région.

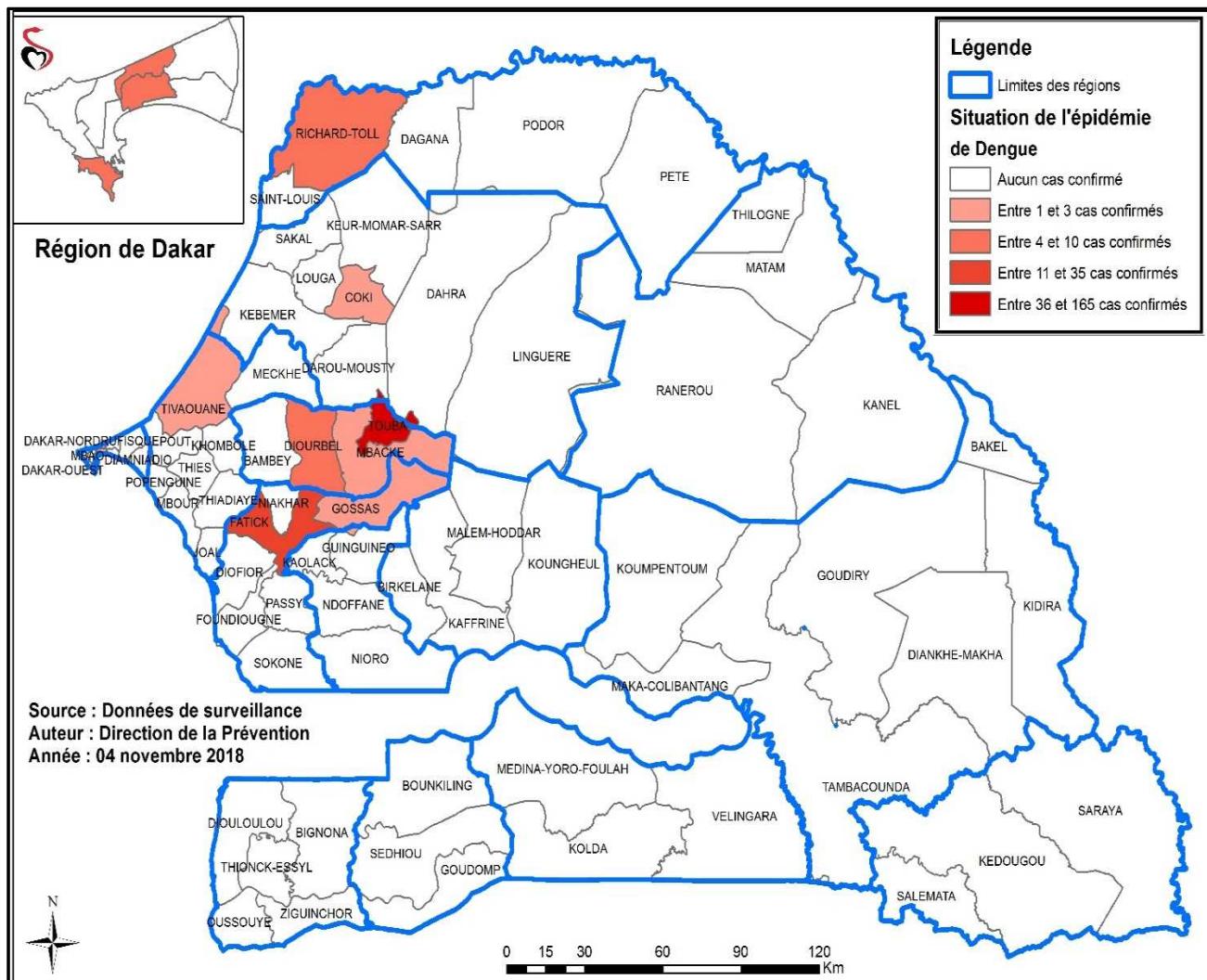
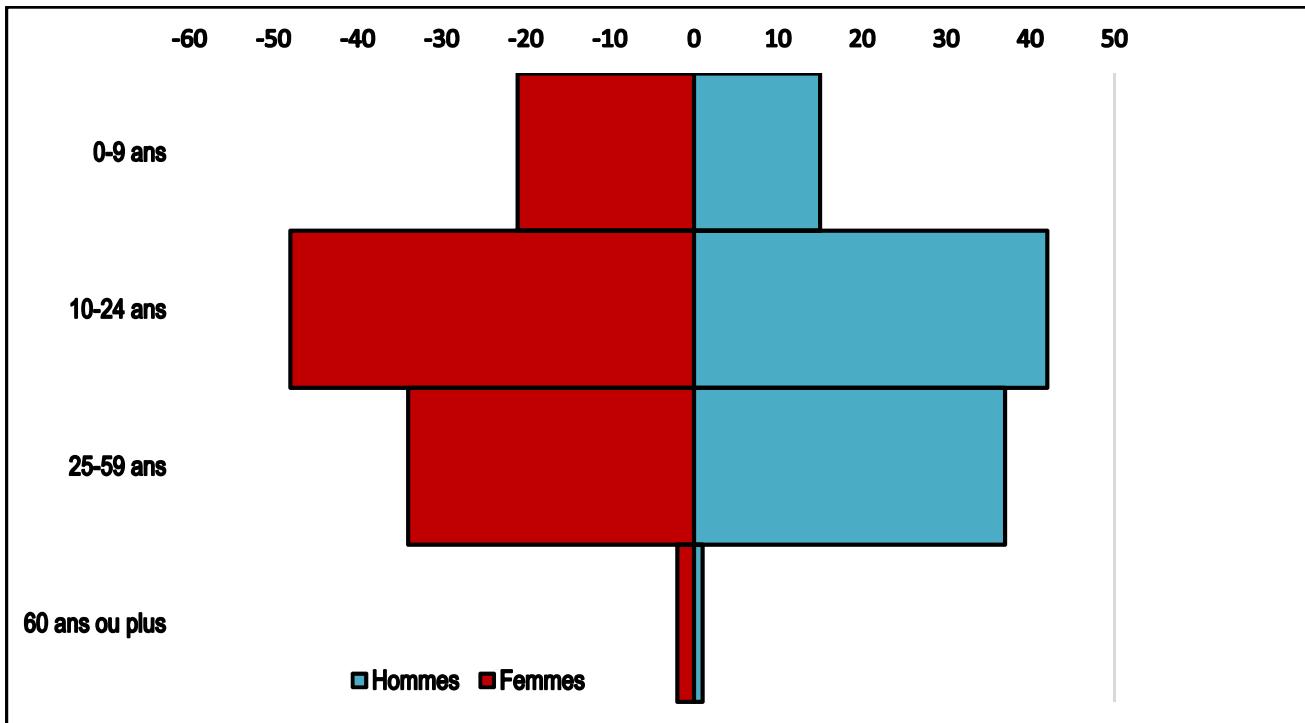


Figure 4: Distribution géographique des cas de Dengue au Sénégal, au 03 novembre 2018

- Quatre (04) districts sanitaires ont enregistré de nouveaux confirmés : Dakar Sud, Guédiawaye, Pikine et Tivaouane, ramenant le nombre de DS ayant au moins 1 cas confirmé à 11.
- Deux (02) régions ont enregistré de nouveaux cas confirmés : Dakar et Thiès, ramenant le nombre de région en épidémie à 6 (43%)
- Aucun nouveau décès n'a été rapporté, limitant le nombre de décès à 1, soit une létalité parmi les cas confirmés de 0,5% ;

- La figure 5 présente la distribution par âge et par sexe de 200 cas confirmés pour lesquels l'information sur le sexe et l'âge était disponible.



**Figure 5: Distribution de 200 cas confirmés de Dengue au Sénégal par sexe et par tranche d'âge**

- 53% des cas confirmés étaient de sexe féminin (n=105 sur 200). Au total, 45% des cas confirmés étaient âgés de 10 à 24 ans.

#### 4. Actions de santé publique

##### 4.1. Coordination

- Septième réunion du CNGE tenue le 05 novembre 2018
- Première mission d'investigation à Touba du 10 au 12 octobre 2018
- Réunion journalière de briefings et débriefing au niveau du district de Touba
- Tenue des réunions du CRD au niveau des régions de Fatick, Thiès, Kédougou, Dakar, Saint-Louis, Kaffrine, Diourbel, Kaolack et Tambacounda
- Fin de la mission de l'appui technique l'équipe Stop-Team de l'OMS pour l'investigation des cas à Touba le 26 octobre 2018
- Evaluation du risque de propagation de l'épidémie
- Validation du plan de riposte national
- Envoie par la DP et le SNEIPS des requêtes de financement aux PTF
- Redéploiement à nouveau des stop-Team de l'OMS à Fatick, Touba et Saint Louis

## **4.2. Surveillance épidémiologique et Laboratoire**

- ➔ Renforcement de la surveillance épidémiologique à Touba :
  - ✓ Mise en place des fiches techniques sur la Dengue et fiches de notification au niveau des structures de santé
  - ✓ Orientation des prestataires
  - ✓ Prélèvement sanguin pour les cas suspects et acheminement à l'Institut Pasteur de Dakar
  - ✓ Recherche active de cas suspect dans les concessions des cas confirmés de Dengue et dans celles adjacentes par l'équipe riposte : Prélèvement et orientation de tous cas suspects retrouvés dans ces concessions.
- ➔ Fin du déploiement du laboratoire mobile de l'IPD à Touba le 03 Novembre 2018
- ➔ Riposte autour des cas confirmés par la recherche active d'autres cas
- ➔ Transmission du rapport d'investigation des cas confirmés
- ➔ Transmission hebdomadaire de la notification des cas suspects avec la liste linéaire des cas

## **4.3. Prise en charge**

- ➔ Partage de la fiche de PEC confectionnée par le Service des Maladies Infectieuses et tropicales de Fann ;
- ➔ Prise en charge gratuite et adéquate des cas.
- ➔ Guérison du premier cas hémorragique et sortie de l'hôpital le 31 octobre 2018
- ➔ Résumé du cas de dengue hémorragique du DS Dakar-Sud : Il s'agit d'un patient de 36 ans, sexe masculin, ayant séjourné à Touba durant 7 jours du 24 au 30 Octobre qui a été admis à HPD le 31/10/2018 pour une Dengue (céphalées, myalgies et asthénie) et une thrombopénie à 97 000/mm<sup>3</sup> le 02/11/2018. Le patient est sous traitement symptomatique.
- ➔ L'investigation du cas est en cours et les mesures de protection individuelles (MILDA) et collectives (pulvérisation enquête domiciliaire) sont prises.

## **4.4. Lutte contre le vecteur**

- ➔ Sensibilisation des populations vivant à proximité du domicile des cas confirmés (recours précoce aux soins, la destruction des gîtes larvaires et l'utilisation des MILDA).
- ➔ Identification, recensement des gîtes et destruction
- ➔ Plaidoyer pour l'implication des collectivités territoriales dans le traitement des bassins de rétention et la destruction des gîtes larvaires
- ➔ Pulvérisation au niveau des écoles à Matam

## **4.5. Communication de risque et engagement communautaire**

- ➔ Diffusion d'émissions radiophoniques aux niveaux des stations radios de la région de Fatick
- ➔ Mobilisation des acteurs communautaires dans la sensibilisation.

## 5. Défis de la riposte

- ➔ Disponibilité de Larvicides (Bacillus thuringensis- VECTOBAC®, BACTIVEC®) ;
- ➔ Qualité de la prise en charge des cas graves ;
- ➔ Gestion des données ;
- ➔ Remplissage correct et exhaustif des fiches de notification par les prestataires ;
- ➔ Gestion post Magal de l'épidémie avec la tendance de dissémination observée.
- ➔ Mise à disposition des ressources financières vers le niveau opérationnel pour une riposte efficace
- ➔ Cartographie des sérotypes en circulation par le laboratoire avec la notification par l'OMS de la circulation du sérototype 2 en Mauritanie (Rosso-Mauritanie)

## 6. Recommandations

- ➔ Mise en place de la task-force DP/IPD/OMS pour la gestion des données
- ➔ Financement du plan de Riposte
- ➔ Tenue des réunions des CRGE au niveau de certaines régions et des CDGE au niveau des départements
- ➔ Faire le sérotypage de certains échantillons par le laboratoire pour l'identification des virus circulants
- ➔ Harmoniser la collecte des données pour la riposte autour d'un cas confirmé

## 7. Perspectives

- ➔ Maintien de la vigilance au niveau de la région de Fatick
- ➔ Renforcement de la surveillance au niveau de Touba et des régions touchées
- ➔ Séquençage de la dengue à Touba, à Coki et à Saint Louis
- ➔ Evaluation entomologique pour voir l'impact des mesures de lutte
- ➔ Mobilisation des ressources des PTF
- ➔ Reprographie des supports de communication
- ➔ Emissions de radio
- ➔ Elaboration des SITREP.

## 8. Personnes à contacter pour toute information

### Contacts utiles du CNGE :

**Dr Marie K. Ngom NDIAYE**, Directrice Générale de la Santé, [ndiayekhemesse@yahoo.fr](mailto:ndiayekhemesse@yahoo.fr)

**Dr El Hadji Mamadou NDIAYE**, Directeur de la Prévention, [mamamorph@yahoo.fr](mailto:mamamorph@yahoo.fr)

**Dr Amadou DOUCOURÉ**, Directeur de la lutte contre la maladie, [drdoucoure@yahoo.fr](mailto:drdoucoure@yahoo.fr)

**Dr Boly DIOP**, Chef de la Division Surveillance et Riposte Vaccinale, [diopboly@yahoo.fr](mailto:diopboly@yahoo.fr)

**Dr Mady Ba**, DPC OMS Sénégal, [mba@who.int](mailto:mba@who.int)

### Numéro vert

SNEIPS : Tel : 800 00 50 50